



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-neuvième session

Varsovie, 11-16 novembre 2013

Point 3 de l'ordre du jour

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences
des changements climatiques et la vulnérabilité
et l'adaptation à ces changements**

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences
des changements climatiques et la vulnérabilité
et l'adaptation à ces changements**

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note avec intérêt des documents ci-après établis pour la session:
 - a) Le document technique sur les meilleures pratiques et les outils disponibles pour l'utilisation des connaissances et pratiques des populations autochtones et du savoir traditionnel, et l'application de méthodes et d'outils tenant compte de la problématique hommes-femmes pour comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements¹;
 - b) Le rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des activités inscrites au programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements².
2. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction les observations communiquées par les Parties et les organisations compétentes sur les moyens de renforcer la pertinence du programme de travail de Nairobi et de soutenir la réalisation de son objectif³.
3. Le SBSTA donnant suite aux recommandations du Comité de l'adaptation⁴:
 - a) A rappelé la demande qu'il avait adressée au secrétariat pour qu'il organise, sous la conduite du Président du SBSTA, la réunion technique d'experts sur les meilleures pratiques et les outils disponibles pour l'utilisation des connaissances et pratiques des

¹ FCCC/TP/2013/11.

² FCCC/SBSTA/2013/INF.6.

³ Les communications des Parties sont disponibles à l'adresse <<http://unfccc.int/5901>>, et celles des organisations compétentes le sont à l'adresse <<http://unfccc.int/7482>>.

⁴ FCCC/SB/2013/2.

populations autochtones et du savoir traditionnel, et l'application de méthodes et d'outils tenant compte de la problématique hommes-femmes pour comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et a demandé qu'il se tienne en lien avec l'atelier du Comité de l'adaptation sur les meilleures pratiques et les besoins des communautés locales et autochtones;

b) A invité les Parties et les organisations associées au programme de travail de Nairobi à soumettre au secrétariat, le 20 août 2014 au plus tard, des informations sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la planification nationale aux fins de l'adaptation;

c) A demandé au secrétariat de regrouper les communications visées à l'alinéa *b* du paragraphe 3 ci-dessus dans un document d'information, qui sera communiqué à la quarante et unième session du SBSTA (décembre 2014);

d) A aussi demandé au secrétariat d'entreprendre les activités énumérées dans l'annexe III du rapport du Comité de l'adaptation⁵, à la demande dudit Comité.

4. Le SBSTA a recommandé un projet de décision sur la question pour examen et adoption par la Conférence des parties à sa dix-neuvième session (le texte de la décision figure dans le document FCCC/SBSTA/2013/L.34/Add.1).

5. Le SBSTA a pris note de l'estimation des incidences budgétaires des activités qui seront entreprises par le secrétariat conformément aux dispositions du paragraphe 3 ci-dessus.

6. Le SBSTA a demandé que les mesures que le secrétariat est appelé à prendre dans les présentes conclusions soient mises en œuvre sous réserve de la disponibilité de ressources.

⁵ *Idem.*